



## SORTIE DE CRISE ?

AGEFI - 01.05.2020

**APRÈS DES SEMAINES DIFFICILES, L'HEURE EST AU RETOUR PROGRESSIF À L'ACTIVITÉ. ENCADRÉE PAR DES PLANS DE PROTECTION, QU'IL EST DE LA RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES DE METTRE EN ŒUVRE, CETTE REPRISE NÉCESSITE QUE L'ENSEMBLE DU CORPS SOCIAL SE MOBILISE, SANS ARRIÈRE-PENSÉES.**

Les dernières semaines ont été particulièrement anxiogènes : On a vu le décompte des malades, des hospitalisés et des décès occuper titres et colonnes des médias. Puis sont venues les mesures destinées à atténuer les conséquences du brutal arrêt de l'activité économique dans la plupart des métiers : généralement bien accueillies mais décriées parce qu'insuffisantes pour compenser intégralement les pertes des uns et des autres. La période pascale n'a pas amélioré l'ambiance, du fait des mesures de semi-confinement. Ces derniers jours toutefois, des signaux positifs se manifestent : enfin serait-on tenté de dire, mais cela ne va pas sans mal. Le progressif retour de certaines activités commerciales, la reprise prochaine de l'activité parlementaire ou certaines annonces dans le domaine du tourisme ou de la restauration en sont autant de manifestations. Si ces étapes font augurer d'une période qui, assurément, ne sera pas plus calme que les semaines écoulées, au moins autorisent-elles un certain optimisme.

Encore faut-il que l'ensemble du corps social tire à la même corde. Les impératifs de santé publique, qui demeurent le cadre de toute action en ces temps troublés, peuvent être, selon l'interprétation qu'on en fait, des moteurs ou des freins. Et l'on voit bien, particulièrement en Suisse romande, les réticences de certains à reprendre le chemin du bureau, de la crèche ou de la salle de classe. Il est cependant un moment où les avantages que l'ensemble de la société tire du retour à l'activité doivent être mis en balance avec la nécessité de préserver la santé, particulièrement lorsque le nombre d'infections est en nette diminution, que les malades hospitalisés se réduit fortement et que des plans de protection sont élaborés et strictement appliqués. Dans ce cadre on ne peut, par une simplification abusive, opposer de manière manichéenne les deux impératifs : santé et économie. Car l'activité économique est elle-même une condition pour que la santé puisse être préservée. Tout d'abord, les matériels de sécurité doivent être produits, les filières d'approvisionnement être garanties, les divers

services qui permettent le maintien de la santé doivent fonctionner. Ensuite, et ce n'est pas le moindre, l'activité économique permet, par le travail, de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, sans dépendre d'une aide d'Etat par définition limitée. Enfin, l'activité économique en créant des richesses permet, par les transferts et les cotisations, d'assurer la pérennité du filet social et de financer le grand âge, l'invalidité ainsi que les maux causés par le chômage ou la grande pauvreté. Dès lors, le retour progressif à nos activités, outre qu'il permettra aussi de renouer avec les contacts sociaux (on sait que c'est aussi un facteur de santé), est l'une des conditions essentielles pour limiter les dégâts à moyen et long terme. Il s'agit dorénavant que tous y contribuent, sans arrière-pensée. Plus nous attendrons, plus difficile il sera de remonter la pente.